



# Programme de formation

## Établir les déclarations de TVA selon les régimes d'imposition

### Les objectifs de la formation

1. Maîtriser les règles essentielles de la TVA
2. Calculer la TVA déductible, la TVA collectée, la TVA à payer
3. Remplir les déclarations de TVA
4. Maîtriser les différentes situations d'auto-liquidation de la TVA
5. Enregistrer les écritures de TVA

### Champ d'application de la TVA

- Opérations imposables de plein droit en raison de leur nature
- Opérations exonérées de TVA

### Territorialité de la TVA

- Règles de territorialité relatives aux ventes et achats de biens et prestations de services
- Acquisitions et livraisons intracommunautaires
- Prestations de services intracommunautaires

*Cas pratique : appliquer les règles de la TVA aux opérations intracommunautaires, importations et exportations*

### TVA collectée

- Base imposable
- Fait générateur
- Exigibilité
- Taux
- Dispositif d'auto liquidation : bâtiment, déchets, électricité...

*Cas pratique : déterminer la base imposable, fait générateur et date d'exigibilité de certaines opérations*

*Exercice d'application : pratiquer l'auto liquidation*

### TVA déductible

- Principes généraux du droit à déduction
- Détermination des droits à déduction :
- Exclusion du droit à déduction
- Conditions d'exercice du droit à déduction : conditions de forme, de fond et de délai

*Quiz : la récupération de la TVA*

*Exercice d'application : déterminer la base déductible, le fait générateur et la date de déductibilité de certaines opérations*

## Déclaration de TVA

- Comptabiliser la TVA collectée, la TVA déductible et la TVA à payer
- Établir la déclaration de TVA
- Cadrage de TVA : rapprochement CA comptabilisé et CA déclaré
- Traitement du crédit de TVA

*Cas pratique : souscrire une déclaration de TVA et procéder à sa comptabilisation*

## Remboursement d'un crédit de TVA

- Procédure de remboursement du crédit de TVA

*Cas pratique de synthèse : souscrire une déclaration de TVA reprenant toutes les hypothèses évoquées*

## Nos principes d'action

- Une formation qui s'appuie sur des cas pratiques apportés par les stagiaires.
- Quizz.
- Exercices d'applications.
- Fiches de synthèses seront remis aux apprenants au fur et à mesure de la formation

## Évaluation

- Evaluation en début et en fin de formation par quizz
- Attestation de stage
- Feuille de présence
- Certificat de réalisation
- Evaluation à froid : à 3 mois.

## Les outils

- Vidéo projecteur, projection PowerPoint
- Livret apprenant

## Le public concerné

- Comptables en charge des déclarations de TVA, responsable administratif et comptable.

## PRE-REQUIS :

- Connaître les bases de la comptabilité

## Informations complémentaires

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous [consulter](#)
- Délai d'accès pour inscription : 1 mois.

## Le lieu

- Formation chez le client

## La durée et les horaires

Formation présentielle de :

- 2 jours, soit 14 heures, 9h-12h30 / 14h-17h30

## Le formateur

**Christelle Fayolle** formatrice « GM ! Conseil Formation »

- Spécialiste comptabilité, finances, paie, contrôle de gestion...
- Comptabilité
- Contrôle de gestion
- Analyse Financière
- Diagnostic Financier & évaluation de projets
- Gestion de Budgets et TDB
- Business Plan financier
- Pilotage de l'activité commerciale

Pour nous joindre : 06.09.89.35.42, [gmerliere@gm-conseil-formation.fr](mailto:gmerliere@gm-conseil-formation.fr)